

Province de Québec
Municipalité du Village de Kingsbury

Assemblée du conseil tenue le 4 octobre 2021 à 19h30, à la salle du conseil sous la présidence de la mairesse Mme Martha Hervieux

Étaient présents :

Marc Saumier
Myriam Baum
Pierre Bail

1. Constatation de la régularité de la convocation de l'assemblée et du quorum requis

La régularité de la convocation de l'assemblée et du quorum requis sont constatés par la mairesse. Elle déclare par la suite l'ouverture de l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

02-10-2021

Il est proposé par la conseillère Myriam Baum, appuyé par le conseiller M. Marc Saumier, et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation de la régularité de la convocation et du quorum requis
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 septembre 2021
4. Comptes à payer
5. Correspondance et suivis
 - 5.1 – Rôle d'évaluation
6. Période de questions de 10 minutes
7. Voirie, aqueduc et égout
 - 7.1 – Réparation des bacs
8. Infrastructures
 - 8.1 – Projet structurant de la MRC
9. CCU
 - 9.1 – Résolution pour une demande de lotissement du lot 3635141 (Fonds de parcs et terrains de jeux
 - 9.2 – Résolution pour une demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'aliénation du lot 6089748
10. Loisirs et vie communautaire / Activités
11. Service des incendies et sécurité civile
12. CPIK
13. Communications
 - 13.1 – Saviez-vous que...
 - 13.2 – Site Internet
14. MRC
15. Varia
 - 15.1 – Dossier DG
 - 15.2 – Élection
 - 15.3 – Demande de remisage de M. Philip Ouellet
 - 15.4 – SPA Estrie
 - 15.5 – Panneau 50 km
 - 15.6 – Jour et heures des assemblés
16. Période de questions de 10 minutes
17. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

3. Adoption et suivi du procès-verbal du 7 septembre 2021

03-10-2021

Il est proposé par le conseiller, M. Pierre Bail, appuyé par le conseiller M. Marc Saumier, et résolu d'adopter le procès-verbal du 7 septembre 2021.

Adopté à l'unanimité

4. Comptes à payer

04-10-2021

Il est proposé par le conseiller M. Marc Saumier, appuyé par la conseillère Mme Myriam Baum, et résolu de payer les comptes suivants :

Dépôt	Claude Mailhot	152.50 \$
Dépôt	Marc Saumier	152.50 \$
Dépôt	Pierre Bail	152.50 \$
Dépôt	Martha Hervieux	676.79 \$
Dépôt	Claire Morazain	152.50 \$
Dépôt	Myriam Baum	152.50 \$
Dépôt	Michel Thibeault	152.50 \$
Dépôt	Yves Barthe	1 422.89 \$
Dépôt	Michel Mailhot	1 108.40 \$
Dépôt	Zachael Mofat	106.20 \$
8094	Michel Thibeault	440.73 \$
8095	Services Matrec inc.	1 279.15 \$
8096	Municipalité du Canton de Valcourt	64.94 \$
8097	Sylvain Demers	422.54 \$
8098	Pouliot	96.01 \$
8099	Ministre des Finances	246.00 \$
8100	Journal de L'Ardoise	53.00 \$
8101	SPA Estrie	249.00 \$
8102	Électro-Concept P.B.L. inc.	316.87 \$
8103	Fonds d'information sur le territoire	20.00 \$
8104	Gabriel Couture et fils ltée	665.99 \$
8105	Chemco	1 341.35 \$
8106	Eurofins Environex	470.26 \$
8107	FQM Assurance	408.75 \$
8108	Éloi Provost	901.35 \$
8109	Bell Mobilité	69.52 \$
8110	Cooptel	150.72 \$
8111	Hydro Québec	477.13 \$
		<hr/>
	Pour un total de : Certificat no : 2021-09	11 902.59
	Solde en banque au 30 septembre 2021	65 422.56
	Dépôt	0.00
	Solde au 4 octobre 2021 après paiement et dépôt	53 519.97

Adopté à l'unanimité

5. Correspondance / Suivis

5.1 – Rôle d'évaluation

Le directeur général Yves Barthe informe le conseil que le nouveau rôle d'évaluation triennale 2022-2023-2024 a été déposé le 15 septembre

dernier. Un avis de dépôt de rôle a été envoyé à tous les propriétaires de la municipalité.

6. Période de questions de 10 minutes

M. Maxime Guertin présente au conseil son projet de centre de bien-être. Afin de mettre en place son projet, il aimerait acheter le lot 3 510 577 qui appartient à la municipalité. Le conseil lui demande de présenter sa demande par écrit et de la faire parvenir au directeur général et à l'inspecteur, M. Sylvain Demers.

7. Voirie, aqueduc et égout

Aucun point.

8. Infrastructures

8.1 – Projet structurant de la MRC

Attendu que notre demande de financement pour la rénovation de la patinoire a été refusée;

Attendu que la mairesse Mme Martha Hervieux propose de déposer une demande de financement à la MRC afin de financer le projet;

Il est résolu que le conseil de la municipalité de Kingsbury fasse une demande de financement auprès du programme structurant de la MRC afin de financer le projet de rénovation de la patinoire.

9. CCU

9.1 – Résolution pour une demande de lotissement du lot 3635141 (Fonds de parcs et terrains de jeux)

La mairesse Mme Martha Hervieux, présente au conseil la demande de lotissement.

Le conseiller M. Pierre Bail propose de réunir le comité du CCU à ce sujet.

La mairesse demande le vote. 1 pour, 2 contre. La proposition est refusée.

9.1-10-2021

RÉSOLUTION POUR LE FONDS DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX POUR LE LOT 6 462 508

ATTENDU QUE la Municipalité de Kingsbury a reçu une demande de lotissement pour la subdivision du lot 3 635 141 appartenant à Conservation e la Nature – Québec pour la création des lots 6 462 507 et 6 462 508;

ATTENDU QUE la Municipalité a un règlement de lotissement qui exige une cession de terrain à des fins de parcs et de terrains de jeux lors d'une opération cadastrale comportant 2 lots et plus;

ATTENDU QUE la superficie de terrain qui pourrait être retenue est dans un secteur qui ne serait pas avantageux pour la municipalité pour la création d'un parc ou un terrain de jeux;

ATTENDU QUE la Municipalité peut décider par résolution de demander au propriétaire, au lieu de cette superficie de terrain, le

paiement d'une somme d'argent n'excédant pas 10% de la valeur inscrite au rôle d'évaluation pour le terrain compris dans le plan;

ATTENDU QUE la valeur retenue pour des fins de fonds de parcs et terrains de jeux pour le lot 6 462 508 représente un montant de 1 312.33\$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MME Myriam BAUM, APPUYÉ PAR LE CONSEILLER M. Marc SAUMIER, ET RÉSOLU :

Que le conseil municipal décide de demander un montant en argent de 1 312.33\$ au propriétaire du lot 6 462 508 qui sera déposé dans le Fonds de parcs et terrains de jeux de la municipalité.

9.2-10-2021

9.2 – Résolution d'appui à une demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'aliénation du lot 6089748

ATTENDU QUE la demande vise l'aliénation du lot 6 089 748 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le lot 6 089 748 appartient à monsieur Sylvain Milette et madame Maryse Thomas;

ATTENDU QUE le lot 6 089 748 est situé dans la zone Agro-forestière (AF-2);

ATTENDU QUE la demande vise à vendre le lot 6 089 748 à la propriété contiguë portant le numéro de lot 3 636 172 ou à la propriété portant le numéro de lot 3 635 172 qui sont tous les deux enclavé;

ATTENDU QUE le lot 6 089 748 fait partie d'un secteur de 10 hectares et plus reconnu en vertu de l'article 59, d'une décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), du 2 décembre 2009 (dossier 360623);

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MME Myriam BAUM
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER M. Marc SAUMIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

QUE le Conseil municipal appuie la demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 6 089 748 situé dans la zone Agro-forestière (AF-2) pour un usage principal forestier, en respectant les normes de la réglementation municipale qui sont en vigueur pour cette zone.

QUE l'aliénation du lot 6 089 748 pourra se faire qu'après avoir obtenu tous les autorisations et certificats requis de la part de tous les gouvernements et municipalités concernés.

10. Loisirs et vie communautaire / Activités

Aucun point.

11. Service incendie et sécurité civile

Aucun point.

12. CPIK

Aucun point.

13. Communications

Aucun point.

14. MRC – SGMR

Aucun point

15. Varia

15.1 – Dossier DG

Point reporté.

15.2 – Élection

Le directeur général Yves Barthe informe le conseil que suite à la fin des mises en candidatures, le poste numéro 4 n'a pas été comblé. Une nouvelle élection sera déclenchée prochainement afin de combler ce poste.

15.3 – Demande d'entreposage.

Le directeur général m. Yves Barthe informe le conseil que M. Philippe Ouellet a fait une demande d'entreposage dans le garage municipal. Celui-ci entreposera de l'équipement durant les travaux de rénovation de son garage. Le conseil appuie la demande de M. Ouellet.

15.4 – SPA Estrie

L'organiste SPA Estrie a procédé dernièrement au recensement des chiens et a la distribution des médailles.

15.5 – Panneau de limite de vitesse 50km sur le chemin Oak Hill.

La conseillère Mme Myriam Baum, informe le conseil que le panneau de limite de vitesse 50 km sur le chemin Oak Hill a disparu. Donc il faut le remplacer.

15.6 – Jour et heure assemblée

La mairesse Mme Martha Hervieux propose au conseil une nouvelle façon de fonctionnement pour les réunions du conseil. Le point sera discuté lorsque les membres du conseil seront tous présent.

16. Période de questions de 10 minutes

Aucune question

17. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par le conseiller _____

Martha Hervieux
Mairesse

Yves Barthe
Directeur général